



Programme de formation

Créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7471/>

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette certification valide la maîtrise des techniques de création, remix, mixage et finalisation sonore via des logiciels de MAO, tout en intégrant les dimensions essentielles liées aux droits d'auteur, à l'accessibilité des contenus, ainsi qu'aux transitions écologique et numérique. Elle constitue un levier de diversification, d'autoproduction et de valorisation de leur identité sonore, facilitant l'accès à de nouveaux débouchés professionnels, la collaboration avec d'autres créateurs, et l'intégration dans l'écosystème de la musique numérique contemporaine, tout en accompagnant les professionnels vers une création musicale éthique, innovante et durable.

COMPÉTENCES VISÉES

C1- Préparer un environnement de production musicale via la MAO, en sélectionnant et en configurant en fonction des objectifs artistiques de son projet un DAW, des plugins, des instruments virtuels (VSTi), et des paramètres audio (interface, monitoring, préférences système) adaptés, afin de garantir un fonctionnement optimisé pour la création assistée par ordinateur.

C2- Créer une session de production dans un logiciel MAO, en générant des templates personnalisés, en structurant les pistes nécessaires (audio, MIDI...) et en sélectionnant les outils de composition adaptés et les technologies d'intelligence artificielle spécialisées, afin de faciliter la gestion et la fluidité du processus de création.

C3- Créer une œuvre musicale originale dans un environnement MAO, en adaptant et en mobilisant les techniques de création musicale (mélodie, harmonie, rythme) pour la MAO et en cohérence avec les objectifs du projet, en intégrant des instruments virtuels, échantillons sonores, effets numériques et patterns, et en les structurant à l'aide du séquenceur et des outils d'arrangement, afin de produire une composition exploitable et alignée avec son intention artistique.

C4- Remixer une œuvre musicale avec la MAO, en sélectionnant, modifiant et en réarrangeant des éléments musicaux existants (sons, motifs harmoniques et mélodiques) tout en respectant la législation sur les droits d'auteur, et en appliquant des traitements sonores originaux, afin de produire une version artistique inédite et conforme au cadre légal.

C5- Finaliser une production musicale conçue via la MAO, en appliquant les techniques et fonctionnalités logiciels de mixage et de pré-mastering (ajustement des niveaux, spatialisation, égalisation, compression), et en exportant l'œuvre dans des formats audio standards (WAV, MP3), afin d'assurer sa diffusion sur les plateformes numériques ou en vue d'une présentation professionnelle.

C6- Intégrer des pratiques inclusives et responsables dans ses processus de création musicale via la MAO, en adaptant ses productions numériques aux besoins spécifiques des publics en situation de handicap (comptabilité logicielle, métadonnées enrichies) et en limitant son empreinte écologique (durabilité du matériel et des logiciels utilisés, mutualisation, limitations de stockages...), afin de favoriser une création éthique et durable.

MAGISTRAL SCHOOL "Faites un pas vers le futur"

SAS au capital de 50 100,00 Euros - 11 RUE DE BOUCHERVILLE, 97139 LES ABYMES

E-mail : contact@magistralschool.com - Tel : 07 60 97 67 63 - SIRET: 978 345 478 00017 - R.C.S. Pointe à Pitre

Organisme de formation enregistré sous le numéro 01973569397.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Version 1 MaJ 18/02/2026



PUBLIC VISÉ

La certification s'adresse aux :

- DJ réalisant déjà des performances en public à partir de musiques existantes amenés - dans le cadre d'une évolution ou d'un développement de leur activité - à produire leurs propres œuvres musicales à l'aide de logiciels de MAO.
- Musiciens et chanteurs amenés à créer ou remixer eux-mêmes leurs œuvres musicales à l'aide de logiciels de MAO dans le cadre d'une démarche professionnelle visant à présenter leurs productions à des maisons de disque ou à les autoproduire.
- Auteurs-compositeurs ayant le projet de proposer des prestations de production musicale (création et remix) à l'aide de logiciels de MAO en complément de leur activité artistique principale par exemple en tant que beatmaker au service d'artistes musicaux.

PRÉ-REQUIS

- Avoir le projet de créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels MAO
- Être à l'aise avec l'usage courant d'un ordinateur

EFFECTIF PAR SESSION

Nombre minimum de stagiaire par session : 1

Nombre maximum de stagiaires par session : 8

DURÉE

70 heures réparties sur 2 mois dont 21 heures d'e-learning .

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES / ORGANISATION

Formation mixte avec une partie en présentiel et une partie en e-learning via la plateforme Moodle avec le plug-in audiomovers LISTENTO

MODALITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

- Désignation d'un formateur référent par session
- Accompagnement pédagogique individualisé en présentiel en cas de difficulté
- Assistance technique directe sur les logiciels de MAO et le matériel utilisé
- Mise à disposition d'une adresse de contact dédiée pour les demandes hors temps de formation
- Délai de réponse maximal de 48 heures ouvrées pour les demandes écrites
- Traitement prioritaire des difficultés impactant la progression du stagiaire
- Adaptation ponctuelle du parcours si nécessaire (exercices complémentaires, pratique encadrée).

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Délai variable selon les financements. Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif (délai légal de rétractation).

TARIFS

1 600 € HT



PROGRAMME

Module 1 – Préparer un environnement de production musicale MAO (Compétence C1) - 9 heures en présentiel

Contenus

- Choix et configuration du DAW
- Plug-ins, VSTi, instruments virtuels
- Paramétrage audio : interface, monitoring, préférences système
- Optimisation du workflow et gestion de la latence

Activités / Méthodes pédagogiques

- Apports techniques guidés sur les environnements MAO (DAW, plug-ins, VSTi)
- Démonstrations pas à pas de configuration audio (interface, monitoring, latence)
- Ateliers pratiques individuels de paramétrage de l'environnement de production
- Études de cas comparatives entre différents DAW selon les objectifs artistiques
- Accompagnement individualisé à la justification des choix techniques
- Mises en situation professionnelles simulées en conditions réelles de production

Module 2 – Créer une session de production dans un logiciel MAO (Compétence C2) - 10 heures en présentiel

Contenus

- Création de templates personnalisés
- Organisation des pistes audio et MIDI
- Routages, effets de base
- Intégration d'outils de composition et d'IA musicale (le cas échéant)

Activités / Méthodes pédagogiques

- Démonstrations commentées de création de templates MAO
- Ateliers pratiques de structuration de sessions (pistes audio / MIDI, routages)
- Exercices guidés de création de workflows personnalisés
- Mises en situation de résolution de problématiques techniques (organisation, repères temporels)
- Travaux pratiques encadrés sur l'intégration d'outils de composition et technologies d'IA musicale (le cas échéant)
- Feedbacks individualisés sur les sessions créées

Module 3 – Créer une œuvre musicale originale via MAO (Compétence C3) - 18 heures en présentiel

Contenus

- Techniques de composition adaptées à la MAO
- Mélodie, harmonie, rythme
- Séquenceur et arrangement
- Intégration d'instruments virtuels et échantillons
- Cohérence artistique et stylistique

Activités / Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques sur la composition musicale adaptée à la MAO
- Ateliers pratiques de création mélodique, rythmique et harmonique

MAGISTRAL SCHOOL "Faites un pas vers le futur"
SAS au capital de 50 100,00 Euros - 11 RUE DE BOUCHERVILLE, 97139 LES ABYMES
E-mail : contact@magistralschool.com - Tel : **07 60 97 67 63** - SIRET: 978 345 478 00017 - R.C.S. Pointe à Pitre
Organisme de formation enregistré sous le numéro 01973569397.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



- Travaux dirigés sur l'utilisation du séquenceur et des outils d'arrangement
- Sessions de création encadrées en studio pédagogique
- Analyses collectives de productions (écoute critique et constructive)
- Accompagnement individualisé à la formalisation de l'intention artistique
- Mises en situation professionnelles de création complète d'une œuvre musicale

Module 4 – Remixer une œuvre musicale avec la MAO (Compétence C4) - 14 heures d'e-learning

Contenus

- Sélection et transformation d'éléments existants
- Réarrangements structurels
- Traitements sonores créatifs
- Cadre légal et droits d'auteur

Activités / Méthodes pédagogiques

- Études de cas de remixes professionnels (analyse structurelle et sonore)
- Ateliers pratiques de transformation et de réarrangement d'œuvres existantes
- Exercices encadrés sur les traitements sonores créatifs
- Apports ciblés sur les droits d'auteur et la conformité légale du remix
- Travaux pratiques individuels de remix en conditions professionnelles
- Accompagnement méthodologique à la justification des choix artistiques et techniques

Module 5– Finaliser une production musicale, mixage & pré-mastering (Compétence C5) - 12 heures en présentiel

Contenus

- Mixage : EQ, compression, spatialisation
- Équilibrage sonore
- Pré-mastering
- Export et métadonnées (WAV / MP3)

Activités / Méthodes pédagogiques

- Démonstrations techniques de mixage (EQ, compression, spatialisation)
- Ateliers pratiques de réglage des niveaux et équilibrage sonore
- Exercices guidés de pré-mastering dans un environnement MAO
- Mises en situation de finalisation complète d'une production musicale
- Travaux pratiques sur l'export audio et la gestion des métadonnées
- Retours individualisés et corrections techniques encadrées

Module 6– Intégrer des pratiques inclusives et responsables dans la création musicale via la MAO (Compétence C6) - 7 heures d'e-learning



Contenus

- Accessibilité des productions musicales
- Métadonnées enrichies
- Sobriété numérique
- Réduction de l'empreinte écologique
- Bonnes pratiques professionnelles durables

Activités / Méthodes pédagogiques

- Apports pédagogiques sur l'accessibilité des productions numériques
- Études de cas sur les pratiques responsables dans la production musicale
- Ateliers pratiques d'enrichissement des métadonnées et adaptations d'accessibilité
- Exercices encadrés sur la réduction de l'empreinte écologique des productions MAO
- Mises en situation professionnelles intégrant les contraintes RSE
- Analyse réflexive des pratiques mises en œuvre par les apprenants

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Entretien préalable avec l'apprenant
- Documents de formation projetés (vidéos, PowerPoint)
- Exposés théoriques, études de cas et exemples
- Mise en pratique
- Formation mixte avec du synchrone en présentiel et de l'asynchrone (e-learning via la plateforme Moodle avec le plug-in audiomovers LISTENTO)
- Des démonstrations techniques réalisées par le formateur
- Des ateliers pratiques individuels et collectifs
- Des mises en situation professionnelles reconstituées
- Des travaux dirigés et exercices encadrés
- Un accompagnement pédagogique individualisé tout au long du parcours
- [Suivi pédagogique entre les sessions de formation par mail](#)
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid (1 mois après la formation)

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est encadrée par des formateurs disposant des compétences professionnelles et pédagogiques avérées dans le domaine de la production musicale et de la MAO. L'encadrement comprend :

- Un formateur référent garant de la cohérence pédagogique du parcours
- Un accompagnement individualisé des apprenants
- Un suivi de la progression pédagogique tout au long de la formation

MOYENS TECHNIQUES ET MATÉRIELS

L'organisme de formation met à disposition :

MAGISTRAL SCHOOL "Faites un pas vers le futur"
SAS au capital de 50 100,00 Euros - 11 RUE DE BOUCHERVILLE, 97139 LES ABYMES
E-mail : contact@magistralschool.com - Tel : **07 60 97 67 63** - SIRET: 978 345 478 00017 - R.C.S. Pointe à Pitre
Organisme de formation enregistré sous le numéro 01973569397.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



- Des salles de formation équipées et adaptées à la pratique musicale
- Un accès personnel par apprenant à la plateforme Moodle
- Des postes informatiques individuels ou personnels compatibles avec les logiciels de MAO
- Des logiciels de Musique Assistée par Ordinateur professionnels (DAW, plugins, instruments virtuels)
- Du matériel audio adapté (interfaces audio, casques, enceintes de monitoring)
- Un accès aux ressources pédagogiques nécessaires à la formation

Les équipements sont conformes aux usages professionnels du secteur musical et suffisants au regard des effectifs accueillis.

EVALUATION A L'ENTREE EN FORMATION

- Un entretien individuel permettant d'analyser le projet professionnel du candidat, son expérience musicale et ses objectifs de création ou de remix via des logiciels de MAO
- Un questionnaire de positionnement visant à évaluer les connaissances de base en production musicale et l'aisance avec l'usage d'un ordinateur et des outils numériques

EVALUATIONS FORMATIVES

- Mise en situation
- Exercices pratiques
- Analyse réflexive
- QCM de contrôle des acquis orales ou écrites
- Débriefing collectif en fin de session

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

- Feuille de présence pour le synchrone
- Relevé de connexion pour l'asynchrone
- Audits du travail des apprenants de façon individuelle
- Certificat de réalisation de l'action de formation

EVALUATION CERTIFICATIVE

Mises en situation professionnelle de création et remixage de productions musicales à l'aide de logiciels de Musique Assistée par Ordinateur (MAO), suivie d'un questionnement oral du jury d'évaluation.

CERTIFICATION VISÉE

La formation prépare à la certification "Créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO)" enregistrée au Répertoire Spécifique le 18/12/2025 sous le n° RS7471 et détenue par DJ-NETWORK.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, Boukari Médina, par téléphone



au 07 60 97 67 63 ou par mail à contact@magistralschool.com.

MAGISTRAL SCHOOL " *Faites un pas vers le futur*"
SAS au capital de 50 100,00 Euros - 11 RUE DE BOUCHERVILLE, 97139 LES ABYMES
E-mail : contact@magistralschool.com - Tel : **07 60 97 67 63** - SIRET: 978 345 478 00017 - R.C.S. Pointe à Pitre
Organisme de formation enregistré sous le numéro 01973569397.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Version 1 MaJ 18/02/2026